

42 - Impliquer les jeunes dans la vie de leur commune : le passeport citoyen de la Ville d'Oyonnax

Le passeport citoyen, conçu en collaboration entre la Ville d'Oyonnax et les services de l'Éducation nationale, est un outil d'éveil à la citoyenneté à destination de tous les élèves du CP au CM2. Il a été élaboré pour accompagner l'enfant dans sa construction de citoyen, tout au long de sa scolarité en école élémentaire et au collège.

Territoire : Oyonnax-Bellignat (Ain)

Cité Éducative : Oyonnax Bellignat

Champ thématique :

- Conforter le rôle de l'école
- Promouvoir la continuité éducative
- Ouvrir le champ des possibles

Groupe cible : Les élèves du CP au CM2 puis les collégiens (à partir de la rentrée 2023)

Contexte

La Ville d'Oyonnax, ville amie des enfants (UNICEF), promeut au quotidien les droits de l'enfant en s'attachant à :

- assurer le bien-être de chaque enfant favorisant son épanouissement et son individualité ;
- affirmer sa volonté de lutter contre toute forme d'exclusion et agir en faveur de l'égalité ;
- permettre et proposer un parcours éducatif de qualité ;
- développer, valoriser et prendre en considération la participation et l'engagement de chaque enfant.

Par ailleurs, il a été identifié que cette action répondait aux 3 axes stratégiques de la cité éducative, et notamment à la thématique locale : citoyenneté et esprit critique. Partant du constant que la citoyenneté se vit quotidiennement et ne peut se découvrir, s'apprendre et se comprendre qu'en l'exerçant progressivement, il a été décidé par le Maire de la Ville de créer un passeport citoyen.

Celui-ci est une innovation au niveau du territoire, tant concernant l'outil en lui-même que sur sa confection qui a été le fruit d'une collaboration entre les services de la collectivité et ceux de l'Éducation nationale.

Le projet a été élaboré dans le cadre de groupe de travail composés :

- d'une quinzaine d'élus ;
- de l'IEN ;
- des directeurs et directrice d'école élémentaire ;
- d'enseignants volontaires ;
- d'un collège de partenaires locaux engagés dont : le Service Départementale d'Incendie et de Secours (SDIS), le Sivalor (syndicat intercommunal de gestion des déchets), Duobus (service de transport public), les polices municipale et nationale, des associations environnementales, etc.



Objectifs et mesures

Le passeport citoyen a pour principal objectif d'accompagner l'enfant (ou le jeune) dans sa construction de citoyen. Il s'adresse aux élèves des écoles élémentaires de la ville d'Oyonnax (du CP au CM2) et aux collégiens. Sous la forme d'un livret aux caractéristiques proches d'un passeport classique (format 15*15cm), il permettra tout au long de l'année scolaire 2023 à plus de 1 500 élèves d'aborder de manière ludique les notions de citoyenneté et de laïcité qui sont au cœur des valeurs de la République.

Sept thématiques ont été identifiées et sont développées :

- les valeurs de la République ;
- les droits et devoirs du citoyen ;
- l'histoire de la ville et le devoir de mémoire ;
- la prévention et la formation ;
- l'environnement ;
- la solidarité, l'engagement ;
- le sport, la santé et la culture.

Le passeport permet à chaque élève de réaliser des actions tout au long de l'année et de son quotidien.

- Pour les actions sur le temps scolaire, inscrites dans les programmes de l'Education Nationale et le parcours citoyen de l'élève : chaque enseignant disposera d'un classeur détaillant les actions inscrites au parcours citoyen de l'élève (ressources pédagogiques). Ainsi, tout au long de l'année, il pourra identifier et mobiliser les actions utiles à sa progression pédagogique. L'ensemble des élèves de sa classe développeront une compétence nouvelle, qui sera consignée et tamponnée sur une page du passeport. Il sera par exemple possible de visiter l'Hôtel de Ville et la salle du conseil municipal, réaliser des temps d'échange avec un élu en classe, sensibiliser les élèves au tri sélectif avec le Sidéfage, etc.
- Pour les actions hors temps scolaire, portées par la ville et les partenaires éducatifs locaux : chaque enfant, accompagné de ses parents ou un membre de son entourage, pourra participer à des temps forts organisés ou soutenus par la Ville. Un repère visuel aux attributs de la République française permettra d'identifier ces actions. Un tampon sur le passeport viendra confirmer la participation de l'enfant à l'action. Il sera par exemple possible de participer à une cérémonie mémorielle, visiter une exposition culturelle au centre culturel ou « hors les murs », participer à une action de nettoyage ou à la fête de l'eau, prendre part à une action environnementale, etc.

Enfin, une valorisation annuelle sera réalisée chaque 20 novembre, journée internationale des droits de l'enfant, avec la ville d'Oyonnax. Elle organisera un événement de promotion et de valorisation de l'engagement citoyen des enfants pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant. Des initiatives individuelles ou collectives seront mises à l'honneur. Les moyens mis en œuvre pour soutenir la réalisation du projet seront des moyens humains, logistiques ainsi que des ressources pédagogiques. Chaque enfant aura un passeport personnel, et chaque enseignant aura un classeur avec l'ensemble des actions détaillées. Enfin, les partenaires auront des visuels associés au passeport citoyen (tampon pour valider une action par exemple).

Acteur.ice.s impliqué.e.s

- Service éducation de la ville d'Oyonnax
- Services de l'Éducation nationale
- Acteurs de la cité éducative

Évaluation et résultats

Le dispositif vient d'être mis en place, par conséquent, aucune évaluation n'a été réalisée. Toutefois, des indicateurs de suivi ont déjà été pensés.



Indicateurs de suivi

L'évaluation combinera une analyse quantitative et une analyse qualitative. L'analyse quantitative sera basée sur :

- Le nombre de participants aux différentes actions
- Le nombre d'actions satellitaires qui viendront enrichir le projet

En ce qui concerne l'analyse qualitative, différentes approches seront proposées : questionnaires, temps d'échange, entretiens semi-directifs, etc.

Contacts

- Sébastien Debatisse, directeur du service éducation de la ville d'Oyonnax
 - @ : sebastien.debatisse@oyonnax.fr
- Éléonore Villar, cheffe de projet opérationnel
 - @ : eleonore.villar@oyonnax.fr

Ressources

- [Article](#) sur la remise des passeports citoyens aux élèves des écoles d'Oyonnax :

<https://www.ac-lyon.fr/remise-des-passeports-citoyens-a-tous-les-eleves-des-ecoles-d-oyonnax-126349>